

arnouville

magazine

DÉCEMBRE 2020 // n° 80 // www.arnouville95.fr



URBANISME

Modifications du PLU pour préparer les grands projets

pages 10-11



DOSSIER

Focus sur le budget 2021

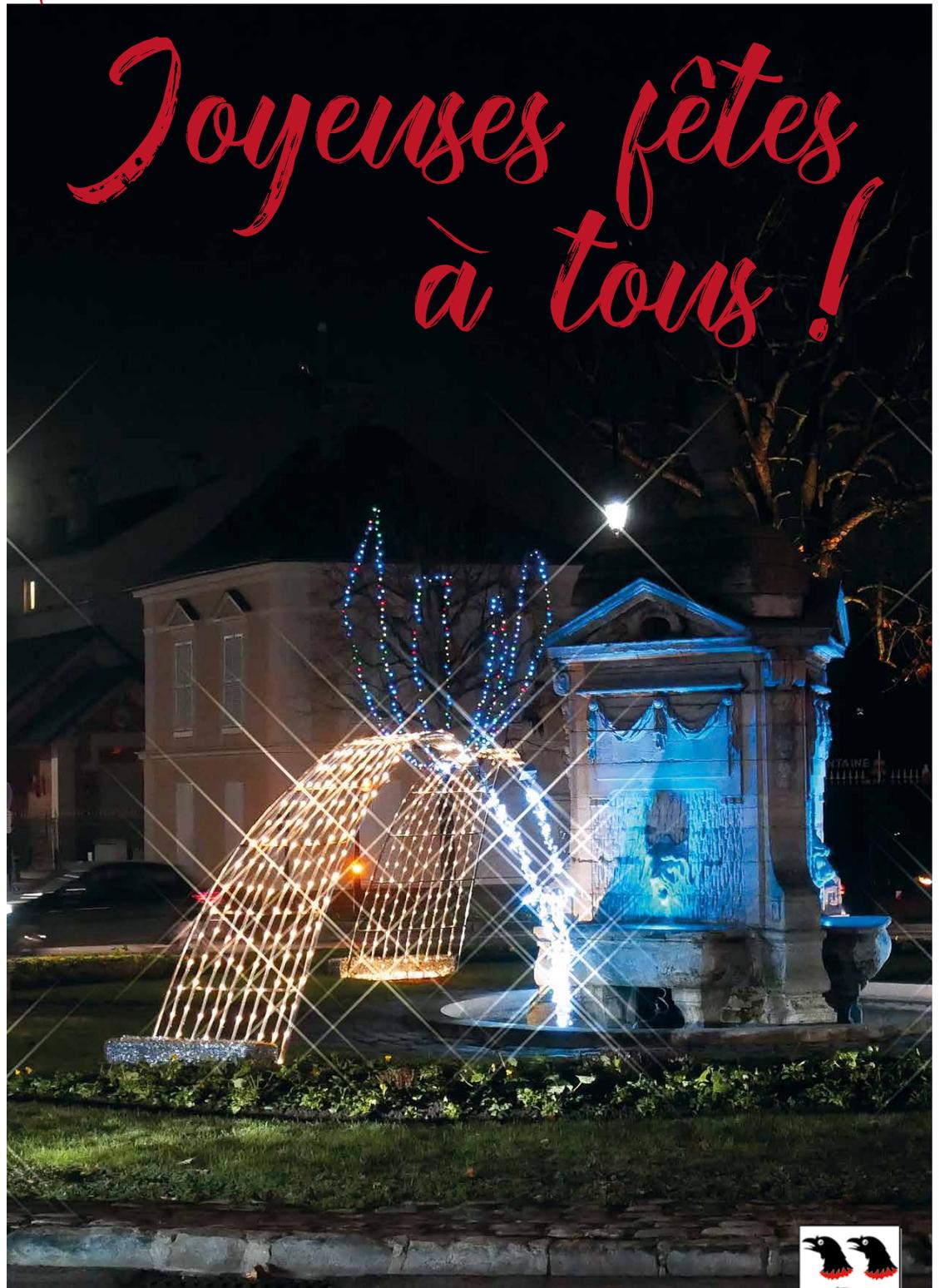
pages 12-13



TÉLÉTHON

Pas de confinement pour la solidarité

pages 18-19





sommaire



08



18



04

L'IMAGE DU MOIS



05

L'ESSENTIEL



06

TEMPS FORTS

L'actualité en images.



08

ACTUALITÉS

Une semaine Bleue
pour voir la vie en rose

Le PLU évolue
pour préparer les grands projets



12

DOSSIER

Budget : après la crise,
investir pour rebondir



14

INVESTIR

Travaux et investissements
à la carte



15

VIE PUBLIQUE

Mieux louer, c'est permis !

La SNCF prépare l'arrivée des
nouvelles rames RER en gare
d'Arnouville

« Courage et dévouement » : les
sapeurs-pompiers de Villiers-le-Bel
mobilisés

Téléthon 2020 : pas de confinement
pour la solidarité



20

NE MANQUEZ PAS...

L'Histoire de France
à la grande classe



21

TEMPS LIBRE



22

PORTRAIT

Sandrine Royer,
Principale du Collège Jean Moulin



23

PRATIQUE

Tribunes d'expression.



PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Arnouvillois

Nous voici désormais à quelques jours des fêtes de Noël. J'espère que nous pourrons ouvrir une parenthèse plus heureuse en retrouvant nos familles et nos amis, en partageant les traditionnels cadeaux et repas de fête sous la contrainte des règles sanitaires toujours en vigueur. Je vous le redis : restez prudents ! Tant que les vaccins n'écarteront pas la menace, le virus continuera de rôder.

Tout au long de cette année 2020, le personnel communal et vos élus sont restés mobilisés pour assurer la continuité des services communaux et poursuivre les investissements engagés en 2020.

Un grand nombre d'animations, de spectacles, de cérémonies a été annulé et nous avons maintenu tout ce qui pouvait l'être, en veillant strictement au respect des directives gouvernementales.

Les services municipaux se sont montrés réactifs, toujours volontaires pour s'adapter aux circonstances. Je leur exprime une nouvelle fois toute ma reconnaissance.

Le bilan de 2020 est certes en retrait par rapport aux objectifs, mais de nombreux investissements et travaux d'embellissement de notre

ville ont pu être engagés ou menés à bien :

- poursuite de l'opération de modernisation de l'Espace Charles Aznavour,
- mise en place du permis de louer pour lutter contre les marchands de sommeil et garantir une qualité de logement pour les locataires,
- mise en révision allégée et modification du Plan Local d'Urbanisme afin de permettre le lancement d'un projet d'embellissement du cœur du Vieux Pays et à terme, la requalification du Pôle Gare,
- création d'une aire de loisirs à l'Espace Miltenberg,
- plantation de nouveaux arbres,
- travaux de voirie et de modernisation du réseau d'éclairage public,
- rénovation des toitures de l'école Jean Jaurès,
- élaboration du nouveau Règlement Local de Publicité.

Plaçons désormais 2021 sous le signe de l'espoir. Le budget de l'année prochaine vient d'être voté et prévoit un programme d'investissements dynamique, sans augmentation de vos impôts locaux. Tout est prêt pour accompagner le retour à la

vie normale tant attendu, dans les semaines et mois à venir.

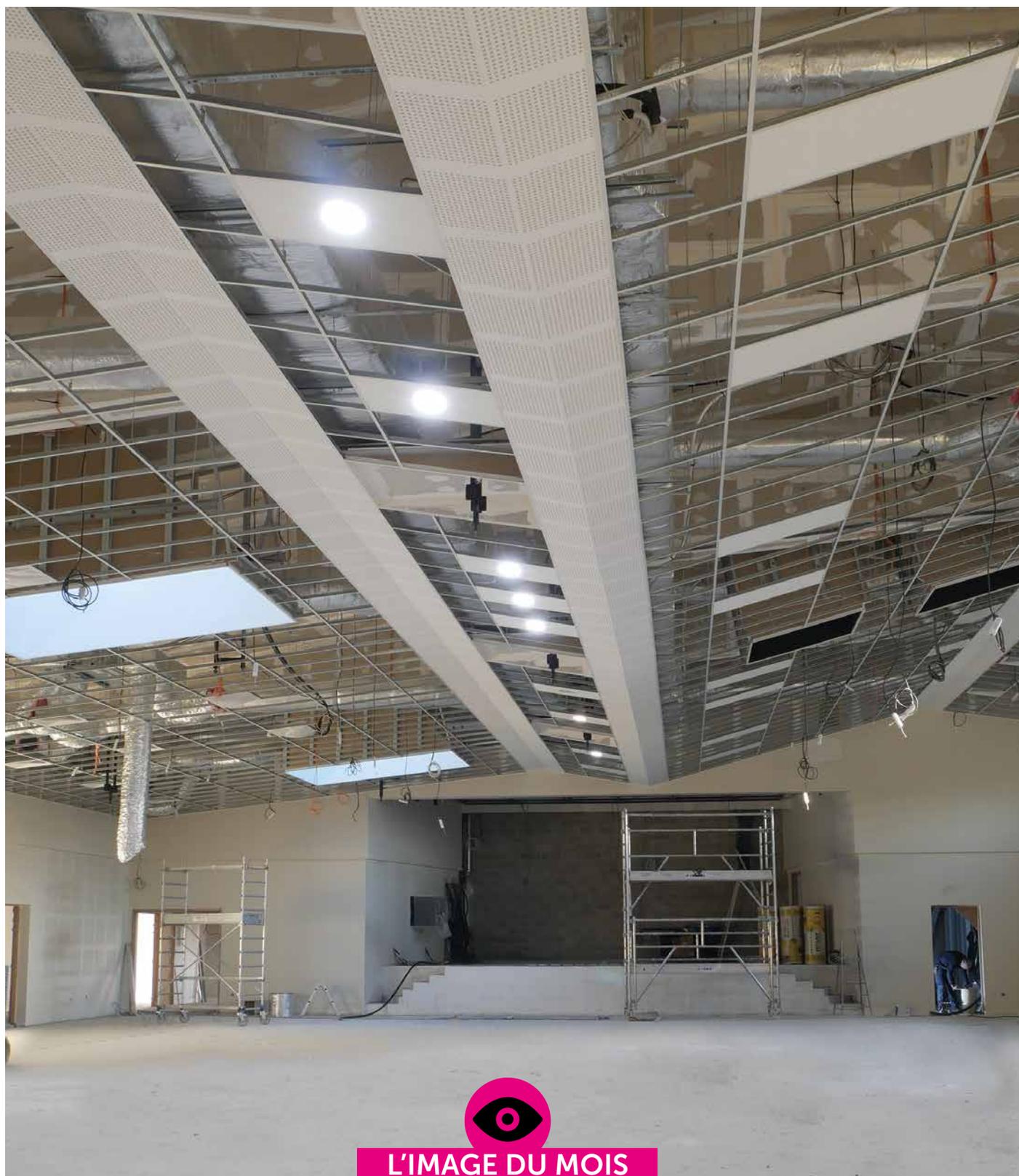
La nouvelle équipe municipale que vous avez élue en mars 2020 travaillera avec enthousiasme, dans un état d'esprit positif, pour tourner cette page et bâtir notre projet commun : réussir Arnouville. Je vous remercie à nouveau de la confiance que vous nous avez accordée en mars 2020.

Enfin, je tiens à adresser un message tout particulier aux bénévoles de nos associations sportives, culturelles, sociales ainsi qu'aux animateurs de nos clubs sportifs dont l'activité a été considérablement perturbée par cette crise. Je les assure du soutien de la ville lorsque ces activités pourront reprendre un rythme normal et j'espère que vous leur resterez fidèles dans vos choix d'activités de loisirs.

Il me tarde, comme vous, de nous retrouver dans le cadre des nombreux événements qui rythment la vie arnouvilloise.

Dans cette attente, je vous souhaite au nom du Conseil municipal et du personnel communal de vivre d'excellentes fêtes de fin d'année.

Tout au long de l'année, les services municipaux se sont montrés réactifs et volontaires pour s'adapter aux circonstances. Je leur exprime une nouvelle fois toute ma reconnaissance.



L'IMAGE DU MOIS

Bienvenue dans la nouvelle salle de l'Espace Charles Aznavour

Cette première phase de rénovation et de modernisation de la salle polyvalente est aujourd'hui en phase de finition, après deux mois d'arrêt total des travaux durant le confinement du printemps et la reprise du chantier en mai dernier, sur un rythme ralenti par les contraintes sanitaires.

Cette extension de 700 m² sera principalement destinée à l'organisation de manifestations municipales ou associatives : réunions publiques, conférences, assemblées générales, repas, cérémonies officielles... Elle dispose pour cela de ses propres cuisines, de sanitaires, d'un bar et d'une petite scène de 45 m². Près de 500 personnes pourront y être accueillies en configuration assise. La grande salle existante, dont les travaux de rénovation seront lancés à l'été 2021, se verra quant à elle intégralement affectée à l'accueil de spectacles. L'achèvement complet du programme de rénovation, intégrant également une rénovation de la salle Garvarentz pour les fêtes et événements familiaux, est désormais fixé au dernier trimestre 2022.

TERMINAL 4 DE ROISSY - « IL FAUT AVOIR LE COURAGE DE DÉFENDRE CE PROJET DONT DÉPENDENT TOUTE L'ÉCONOMIE DE NOTRE TERRITOIRE ET LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FRANCE DANS LE SECTEUR DE L'AÉRIEN » ESTIME PASCAL DOLL.



Le projet de construction d'un quatrième terminal sur l'aéroport de Roissy subit de plein fouet les effets de la crise sanitaire, au même titre que l'activité globale du secteur aérien dont le volume a chuté d'environ 70 % depuis le mois d'avril, sans parvenir à redécoller. Les enquêtes publiques qui devaient se dérouler cette année ont été reportées et par voie de conséquence l'ensemble du calendrier qui prévoit désormais une mise en service entre 2029 et 2033, alors qu'une première tranche devait entrer en service dès 2024. De nombreuses voies se sont en effet exprimées, notamment celle de Valérie Péresse, Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France, qui a évoqué l'arrêt du projet invitant l'État et ADP à « prendre le temps de repenser le monde aérien de demain ».

Le report de ce projet constitue une nouvelle rassurante sur le plan des nuisances, en reportant l'hypothèse d'une augmentation du trafic dans le ciel du Val d'Oise et tout particulièrement d'Arnouville. Mais le Maire d'Arnouville et président de la CARPF, Pascal Doll, tient à défendre ce projet. « Le report du T4 semble désormais inévitable avec la crise sanitaire, mais il faudrait cesser de tirer à boulets rouges sur le secteur aérien sans prendre conscience des conséquences qui menacent une industrie dans laquelle la France se montre encore très

puissante. C'est également toute l'économie de notre territoire qui est menacée par la situation dramatique que traversent les compagnies aériennes, l'activité aéroportuaire et hôtelière soit plus de 100000 emplois dans le territoire du Grand Roissy et personne n'en parle. Nous avons déjà perdu Europacity, mais la vraie catastrophe serait l'effondrement durable de l'activité sur la plateforme aéroportuaire », avertit Pascal Doll. ■

60

C'est le nombre de nouveaux arbres qui ont été plantés à l'automne par l'équipe du Service des Espaces verts sur différents espaces publics de la commune. Le pourtour du rond-point du Christ a notamment été végétalisé, de même que la rue de Biarritz récemment rénovée et désormais agrémentée d'arbres. 35 arbres ont été plantés autour du nouvel équipement sportif de la plaine de jeux à l'Espace Miltenberg, pour y créer une zone boisée et ombragée. Enfin, 14000 bulbes de tulipes et de fleurs bisannuelles ont été mis en terre en vue de leur éclosion au printemps prochain. Les jardiniers municipaux ont ainsi mis les bouchées doubles pour rattraper les retards accumulés en raison de la crise sanitaire et respecter la loi naturelle du bon vieux dicton : « A la sainte Catherine, tout bois prend racine ». ■



TRAIT D'UNION SE MOBILISE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Dans le cadre de la Journée Internationale pour l'élimination de la violence faite à l'égard des femmes, l'Espace de Vie Sociale « Trait d'Union » a travaillé sur plusieurs projets. Une sensibilisation par l'équipe responsable des projets familles a ainsi permis la réalisation d'un poème et d'une affiche. Deux créations conçues par 7 femmes, malgré les difficultés liées au confinement. Également sensibilisés à cette cause majeure, les hommes de l'équipe de Trait d'Union et de certains services ont de leur côté participé à la réalisation d'un Slam. Des initiatives positives, tout comme le message porté par l'EVS à destination de toutes les femmes : « Ne vous vengez pas, soyez heureuses c'est pire ». ■



- > Les victimes de violences conjugales, et plus largement intrafamiliales, peuvent alerter police, gendarmerie, SAMU et pompiers par SMS, en envoyant un message au 114. Ce dispositif permet d'appeler les urgences par un mode de communication silencieux.
- > Le 116006, dédié aux victimes (appel et services gratuits anonymes et confidentiels 7 jours sur 7 de 9h à 19h) ou la plateforme www.arretonslesviolences.gouv.fr, accessible 24h/24, 7 jours/7. Des policiers et des gendarmes formés prennent des signalements et peuvent déclencher des interventions en cas de violences conjugales.



1^{ER} OCTOBRE

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

Arnouville a ouvert sa saison 2020 – 2021 de la plus belle des manières en accueillant Caroline Vigneaux et son nouveau spectacle "Croque la Pomme". L'ancienne avocate devenue l'une des étoiles montantes de l'humour est la première tête d'affiche à avoir foulé la scène de l'Espace Charles Aznavour pour cette saison. Un grand succès avec une salle comble, des échanges désopilants avec le public et des fous rires à la pelle.

DU 30 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE

20^E FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Du théâtre et de l'improvisation. Le Théâtre de Quat'sous a organisé la 20^e édition de son festival, dans le respect des gestes barrières. Cette année encore, trois temps forts ont rythmé cette édition du festival. Le public a ainsi pu découvrir un « improglio » et « un match d'improvisation », deux disciplines phares de l'association. En clôture, l'habituelle pièce de théâtre proposée cette année par la troupe Studio Théâtre Luxembourg.



15 OCTOBRE

OCTOBRE ROSE

L'Espace de Vie Sociale "Trait d'union" s'est engagé dans la lutte contre le cancer du sein. Dans le cadre d'Octobre Rose, mois national organisé chaque année afin de sensibiliser l'opinion sur la prévention de cette maladie, l'EVS a installé un stand d'information au stade Léo Lagrange. Pour l'occasion, une vingtaine de femmes accompagnée par l'équipe de Trait d'Union a parcouru symboliquement 12 tours de piste, soit 5 kilomètres. Toutes ont ensuite reçu un sac comprenant un dépliant de sensibilisation et une collation.





24 OCTOBRE ATELIER SPEEDCUBING À LA MÉDIATHÈQUE

Le Rubik's Cube à l'honneur ! Dans le cadre du festival « Destination Manga », la médiathèque intercommunale proposait une initiation à l'art du speedcubing, aux côtés d'un intervenant expérimenté. Une dizaine de participants a ainsi pu apprendre les bases pour bien commencer la résolution du plus célèbre des casse-tête, dont il faut réussir à uniformiser la couleur sur chaque face.



11 NOVEMBRE LE SOUVENIR MALGRÉ LA CRISE

Arnouville a rendu hommage aux soldats tombés sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale, mais également à tous ceux morts pour la France dans les récents conflits ou théâtres d'opérations extérieurs de l'Armée française, lors de la traditionnelle Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France. Un comité restreint était convié à se réunir aux côtés de Pascal Doll, dans le plus strict respect des gestes barrières : François Pupponi, député du Val d'Oise ; Roger Roudil, Président du comité d'Arnouville de la FNACA ; Nadine Pithois, Présidente du Souvenir Français ; Michel Aumas, conseiller départemental et Maire honoraire d'Arnouville, ainsi que Nektar Balian, Joël Delcambre et Tony Fidan, adjoints au Maire d'Arnouville.





Couscous, tartelette aux myrtilles, pâte à choux... La semaine bleue commence aux fourneaux à Arnouville avec l'atelier cuisine !



ÉVÈNEMENT

Une Semaine Bleue pour voir la vie en rose

La traditionnelle semaine d'animations à destination des seniors s'est déroulée du 5 au 10 octobre. Une édition ponctuée de bons moments en respectant les mesures barrières, afin que nos aînés puissent reprendre une vie sociale active et créative.

C'est un temps fort toujours très attendu par les seniors d'Arnouville, encore davantage en cette année perturbée. Organisée par les équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la Semaine Bleue a réuni 85 personnes âgées de 60 ans et plus lors des ateliers organisés sur quatre jours dans la salle Garvarentz. Cette année encore, la programmation a débuté le lundi avec l'incontournable atelier cuisine, animé par

Chris Traiteur. Afin de s'assurer du respect des gestes barrières et de la distanciation physique, le nombre de participants avait été limité à 15 personnes. Au menu, gougères, couscous géant et tartes aux myrtilles, le tout réalisé par nos aînés, toujours aussi enthousiastes.

Le mot de

Claude Fernandez-Veliz,
Adjointe au maire
chargée des
Affaires Sociales



Après les longues semaines de confinement qui ont isolé bon nombre de personnes âgées, nous avons tout fait pour maintenir cette Semaine Bleue. Nous avons instauré plusieurs mesures, comme la limitation du nombre de participants aux différentes dates, en fonction des règles sanitaires et de la distanciation sociale obligatoire. Malgré la baisse obligatoire des personnes inscrites, cette édition a été un franc succès, avec de nombreux seniors présents et des retours très positifs.



Place aux gros lots du traditionnel loto qui rencontre toujours un franc succès.





Un peu de douceur avec un atelier fleur qui offre un coin de printemps au cœur de l'automne.



DES ACTIVITÉS POUR LE CORPS ET L'ESPRIT

Pour cette sixième édition, le CCAS avait concocté un programme varié faisant autant la part belle à la détente qu'aux activités manuelles et intellectuelles. Outre une dictée, organisée le jeudi, et un grand loto qui a réuni presque 60 participants dans une ambiance conviviale le vendredi, les seniors ont pu prendre part à une activité surprise le mardi. Un atelier floral animé par une professionnelle leur a ainsi permis de composer leur propre panier, avec lequel ils ont bien entendu pu repartir. Autant d'attentions très appréciées par nos aînés. « Pour rien au monde je n'aurais raté l'évènement. Je viens chaque année. Je trouve que l'on a de la chance et que le CCAS s'est bien démené cette année encore », se réjouit ainsi Marité une habituée de la Semaine Bleue.



Et pour clôturer la semaine en beauté, un spectacle haut en couleur avec Les Vilaines Trio Orchestra.

UNE DERNIÈRE SOIRÉE PAS VILAINE

Dernier temps fort de la Semaine Bleue, le traditionnel spectacle de clôture a cette année encore fait le plein. Toutefois, le nombre de places avait été limité afin de s'assurer du respect de la distanciation physique et donc garantir la sécurité du public. Une centaine de spectateurs a découvert le spectacle Les Vilaines Trio Orchestra, un show entre cabaret et théâtre qui a été accueilli chaleureusement.



Retour sur les bancs de l'école avec l'après-midi dictée... Alors, combien de fautes ?

PAS DE CONFINEMENT POUR LA SOLIDARITÉ

Tout au long de la crise, et même durant le dernier confinement, la Ville a poursuivi ses actions en faveur du maintien à domicile des seniors arnouillois. Ces derniers ont reçu des appels téléphoniques de la part du CCAS afin de s'assurer de leur bien-être et leur remonter le moral. En parallèle, les équipes ont maintenu leurs actions auprès des plus vulnérables, avec par exemple le portage des repas à domicile.



URBANISME

Le PLU évolue pour préparer les grands projets

Les procédures de révision allégée et de modification du Plan Local d'Urbanisme se sont poursuivies malgré les contraintes de la crise sanitaire. Elles sont destinées à permettre la mise en œuvre d'un projet de valorisation du Vieux Pays, ainsi que l'opération de requalification globale du quartier de la gare.

Une révision allégée pour le Vieux Pays, une procédure de modification pour le quartier de la Gare : le Plan Local d'Urbanisme en vigueur depuis 2016 doit subir plusieurs retouches pour permettre la mise en œuvre de ces deux grands projets inscrits au programme de la nouvelle mandature 2020-2026. « C'est la mise en application concrète des orientations de notre Plan d'Aménagement et de Développement Durable qui prévoit une revalorisation et une dynamisation de ces deux quartiers structurants de la commune », rappelle Christophe Altounian, Adjoint au Maire délégué à l'Aménagement, à l'Urbanisme et au Cadre de Vie. Mais dans les deux cas, les procédures imposent une large concertation avec les habitants « Le 6 octobre dernier, nous avons organisé une réunion publique qui a réuni une trentaine de participants pour des échanges très intéressants avec les riverains concernés, et nous abordons maintenant les enquêtes publiques réglementaires qui seront lancées début 2021 », souligne Christophe Altounian.

VALORISATION ET DYNAMISATION DU VIEUX PAYS

La modification du PLU prévoit la création de trois orientations d'aménagement et de programmation définissant un programme, sa composition urbaine et paysagère, en prenant en considération la question environnementale et durable. Du Vieux Pays, c'est l'opération d'aménagement de 4 000 m² de terrains acquis durant ces dernières années par la Ville qui nécessite une réécriture du règlement du PLU, en réduisant ou en supprimant certaines protections liées à la proximité des

monuments inscrits au patrimoine des monuments historiques tous proches : le château, la fontaine et l'église.

Ces terrains sont, entre autres, occupés par les locaux d'une ancienne entreprise vouée à la démolition. Ils permettront la création d'une école des Arts pluridisciplinaire, mais également d'un square paysager, de places de stationnement et d'une nouvelle voie piétonne qui reliera l'avenue de la République à l'entrée du collège. Un projet qui suscite clairement l'approbation des riverains puisque depuis le début de la procédure de révision, aucune opposition n'a été exprimée dans le cadre des différentes initiatives de concertation prises par la Ville. Une étape reste désormais à franchir après que le projet ait été arrêté en Conseil municipal, celle de l'enquête publique entre le 11 janvier et le 12 février 2021.

PRÉPARER LA REQUALIFICATION DU PÔLE GARE

Côté Gare, la vaste opération de requalification du quartier. Les études se poursuivent et la ville a décidé de procéder aux modifications nécessaires du Plan Local d'Urbanisme. « Nous nous sommes basés sur les premières esquisses d'aménagement présentées par les urbanistes pour modifier notre PLU ».

Pour rappel, le projet de requalification du pôle gare prévoit notamment la construction de 350 logements neufs dont l'implantation sera encadrée, la réalisation d'immeubles d'activités tertiaires, la démolition du parking silo et de la galerie Miltenberg qui seront remplacés par un centre commercial entièrement neuf et bien sûr la réfection des espaces publics,

voiries, places et parkings. Une partie de cette requalification se réalisera sous l'égide de la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France.

ACTIVITÉ SOUTENUE POUR LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU CADRE DE VIE

C'est la surprise de cette fin d'année 2020 : l'activité du service n'a que peu souffert des impacts de la crise sanitaire. Le volume de transactions immobilières est resté quasiment stable par rapport à 2019, de même que le nombre de déclarations de travaux

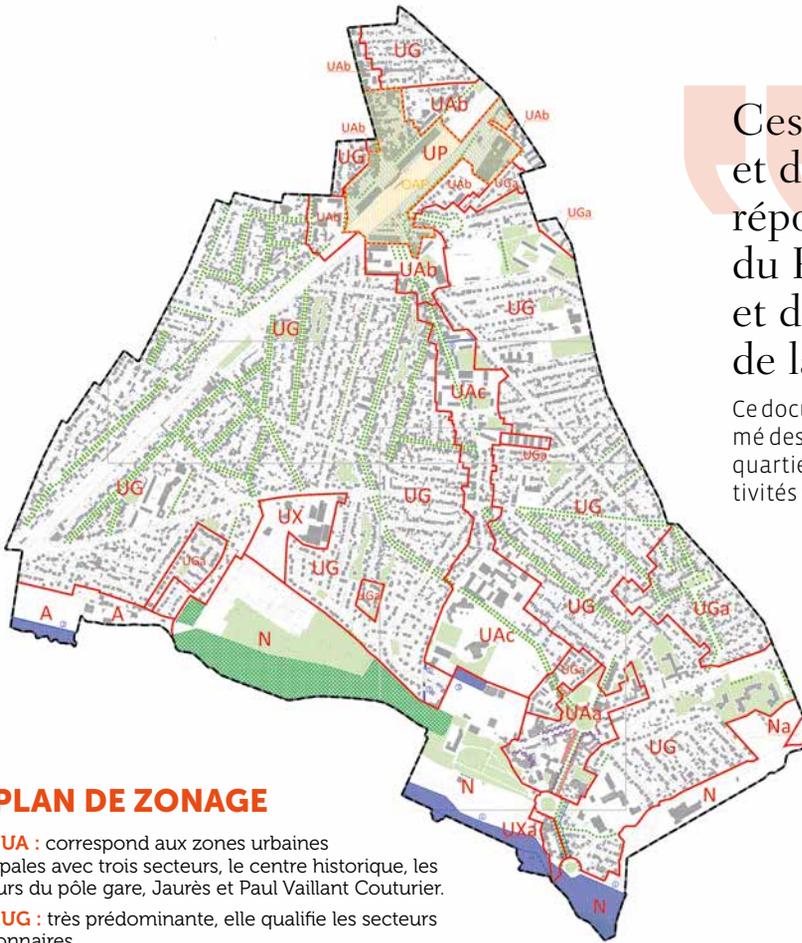


Christophe Altounian, Adjoint au Maire délégué à l'Aménagement, à l'Urbanisme et au Cadre de Vie.

et de permis de construire. Le service Urbanisme, qui est resté en activité pendant les deux périodes de confinement grâce notamment au télétravail a pu instruire les demandes. « Beaucoup de demandeurs ont souhaité prendre de l'avance dans leurs projets en se renseignant ou en déposant leurs demandes d'autorisation. D'autre part, les projets de cession de maisons et appartements ont repris un rythme assez soutenu depuis le début de l'été », confirme Christophe Altounian.

Ces procédures de modification et de révision allégée du PLU répondent aux objectifs du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la commune.

Ce document avait, dès son entrée en vigueur en 2016, programmé des initiatives fortes de rénovation et de dynamisation des quartiers de la Gare et du Vieux-Pays où se concentrent les activités commerciales et les pôles d'attractivité de la commune.



LE PLAN DE ZONAGE

Zone UA : correspond aux zones urbaines principales avec trois secteurs, le centre historique, les secteurs du pôle gare, Jaurès et Paul Vaillant Couturier.

Zone UG : très prédominante, elle qualifie les secteurs pavillonnaires.

Zone UP : correspond au secteur de renouvellement urbain du pôle gare, où les plus importantes améliorations pourront s'effectuer.

Zone A : secteur agricole à préserver.

Zone N : zone naturelle à préserver.

Zone UX : secteur d'activités.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE URBANISME À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : ARNOUVILLE DIT NON



La ville d'Arnouville fait partie des très nombreuses communes de l'Agglomération qui viennent d'exprimer leur refus de transférer la gestion de leur Plan Local d'Urbanisme à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. Ce refus avait été une première fois entériné en 2017 car plus d'un quart des communes, représentant plus de 20 % de la population, s'y est opposé. Dans ce cas, la loi prévoit que la compétence ne soit pas transférée. À la suite des élections, il était nécessaire que le Conseil se prononce à nouveau. « À l'échelle intercommunale, nous disposons depuis fin 2019 d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), qui définit des axes d'aménagement communs pour l'ensemble des 42 communes de la CARPF. Il n'est pas souhaitable d'aller plus loin en transférant la gestion de notre Plan Local d'Urbanisme qui reviendrait à perdre la maîtrise complète des règles d'aménagement et de construction dans la commune. Les élus demeurent les plus compétents pour décider de ce qui doit se faire localement en matière d'urbanisme », a confirmé le Maire, Pascal Doll, lors du vote en séance du Conseil du 16 novembre dernier.

PREMIÈRES ORIENTATIONS DU FUTUR RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Une réunion publique a été organisée le 7 octobre 2020. Des échanges avec les afficheurs, les associations et les personnes publiques ont ensuite eu lieu. Les orientations du futur règlement ont été débattues au Conseil municipal le 16 novembre dernier.

Une priorité s'en dégage : éviter la prolifération des enseignes commerciales. « Le cabinet qui assiste la ville pour l'élaboration de ce règlement a dénombré plus de 900 enseignes pour moins de trois cents commerces actifs », indique Adrien Da Costa, Conseiller municipal délégué à l'Aménagement, à l'Urbanisme et au Cadre de Vie. « Il n'est bien sûr pas question d'empêcher nos commerçants de signaler leur activité, mais il faut d'évidence mieux encadrer le nombre, le format et le rendu visuel des enseignes ».

Les principales orientations retenues :

- Contenir la densité et le format publicitaire,
- Conserver des espaces privilégiés réservés à la publicité,
- Maintenir des règles applicables à la publicité au sein du mobilier urbain,
- Renforcer la réglementation des enseignes, en minimisant notamment le nombre des enseignes fixées au sol,
- Encadrer l'utilisation d'enseignes lumineuses et renforcer leurs plages d'extinction nocturne,
- Limiter les possibilités d'implantation d'enseignes sur toitures ou terrasses,
- Renforcer la réglementation sur les enseignes temporaires.

Après l'examen des orientations par le Conseil municipal, l'élaboration détaillée du futur règlement vient d'être engagée et sera soumise à une enquête publique dans le courant du deuxième trimestre 2021.

Un registre est à votre disposition à la Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie. Des documents sont déjà ouverts à la consultation sur le site internet de la commune www.arnouville95.fr dans le cadre de la concertation jusqu'au 8 janvier 2021.

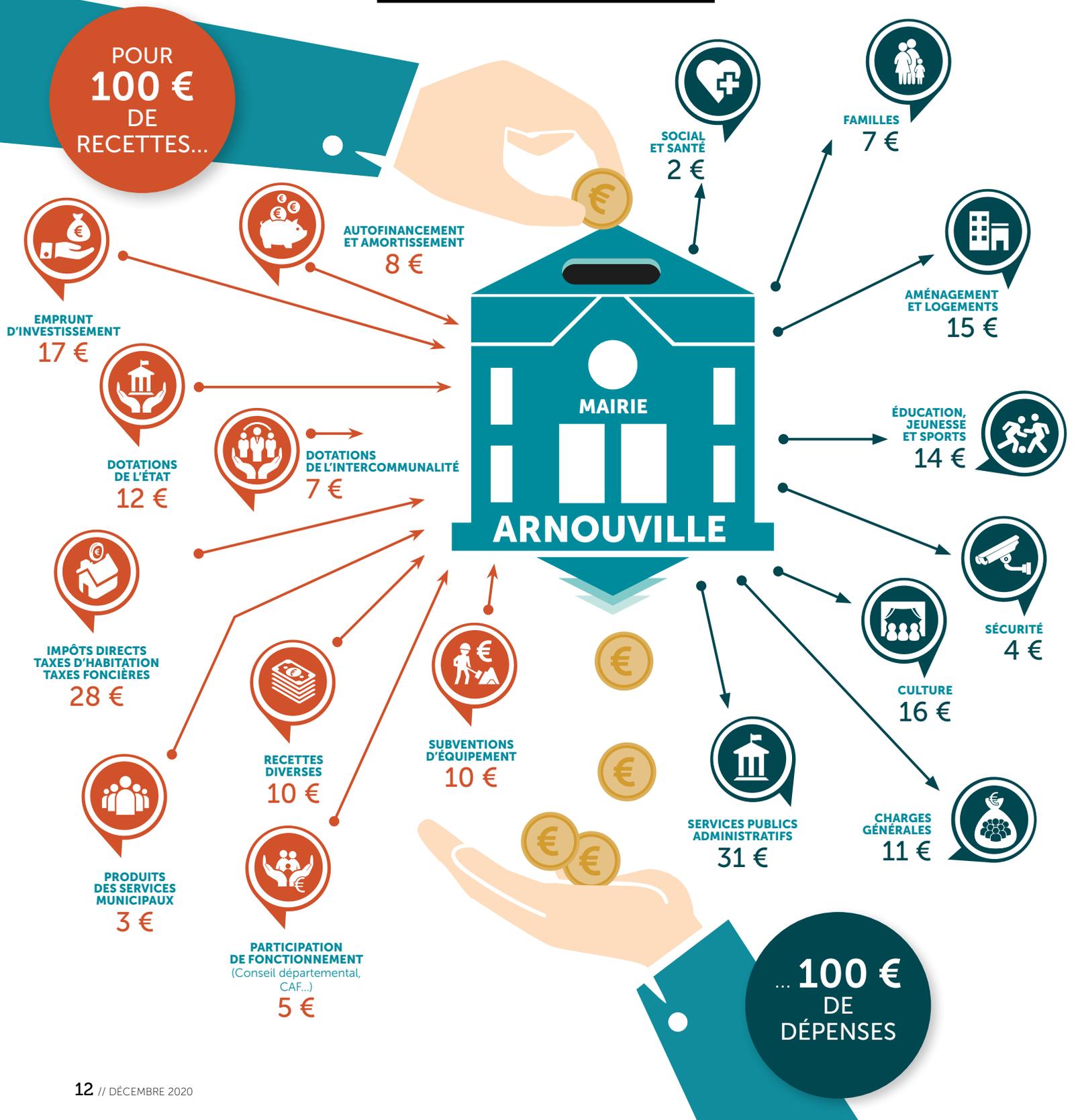




DOSSIER

BUDGET : APRÈS LA CRISE INVESTIR POUR REBONDIR

Volé le 14 décembre dernier, le budget 2021 se veut prudent, aussi bien dans son fonctionnement qu'en matière d'investissement. La situation financière de la commune demeure en effet satisfaisante après un exercice 2020 qui a bouleversé les prévisions budgétaires. La ville engage donc un budget d'investissement dynamique et utile qui contribuera également à la relance de l'économie. Le point sur ce budget 2021 autour des chiffres et informations à retenir.





ENTRETIEN AVEC YVELINE MASSON

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AUX FINANCES



Vous êtes depuis mai 2020 la nouvelle Adjointe au Maire chargée des Finances. Quel est votre parcours ?

J'aborde mon 4^e mandat en tant qu'élue au Conseil municipal. J'ai derrière moi 18 années d'expérience

durant lesquelles j'ai toujours siégé à la Commission des Finances. Ce parcours m'a permis de comprendre les mécanismes financiers complexes de la comptabilité communale, de bien maîtriser les règles de base d'une gestion financière saine, prudente et rigoureuse.

Adjointe au Maire, c'est un niveau d'engagement différent ?

Cette mission est bien plus exigeante que celle de conseiller. L'adjoint travaille en étroite collaboration avec les services, assure la mise en œuvre des choix de l'équipe municipale, garantit au quotidien une gestion rigoureuse de l'argent public. C'est un travail minutieux qui nécessite présence et souci du détail, avec une vue d'ensemble sur le fonctionnement des services communaux.

Quels sont les éléments budgétaires qui définissent, selon vous, la qualité de la gestion financière de la ville ?

Arnouville s'est toujours distinguée par une politique active et durable de recherche d'économies de fonctionnement et de subventions. La conjugaison de ces deux objectifs permet à la ville de disposer d'une capacité d'investissement tout à fait correcte, avec de bonnes marges de manœuvre. Il faut également maintenir le cap en conservant un niveau d'endettement bien plus faible que la moyenne.

Les finances de la ville ont-elles été dégradées par la crise sanitaire ?

Grâce à un bon niveau de trésorerie, des dépenses maîtrisées, et des aides financières conséquentes de nos partenaires tels que la Caisse d'Allocations Familiales ou la Communauté d'Agglomération « Roissy Pays de France », nous avons pu gérer la crise efficacement. L'impact financier du COVID-19 se fera toutefois sentir dans les deux à trois prochaines années, quand nous serons sortis de la situation d'urgence et que les effets de la crise économique se manifesteront à leur tour. Pour maintenir la qualité de notre cadre de vie et le bon niveau de services à la population, il nous faut rester prudents.

4 CHIFFRES CLÉS

0 % : aucune hausse de la part communale des taux d'imposition locaux n'est prévue en 2021. À partir de 2021, la taxe d'habitation devient un impôt national dont le taux ne sera plus voté par les communes.

13900855 € : c'est le montant des dépenses réelles de fonctionnement prévues en 2021. Un montant stable par rapport à 2020 (13909524 €).

16040866 € : c'est le montant des recettes de fonctionnement prévues en 2021.

1390 011 € : c'est le montant de l'épargne prévisionnelle de la commune sur 2021 également connu sous le nom d'autofinancement. Il correspond à la différence entre les recettes de fonctionnement (impôts, taxes, dotations, participation des usagers aux services périscolaires ou culturels, etc.) et les dépenses réelles de fonctionnement augmentées des crédits liés aux amortissements. Le niveau d'autofinancement est un indicateur très stratégique puisqu'il définit la capacité de la commune à pouvoir investir sans recourir massivement à l'emprunt, tout en remboursant les dettes existantes.



PRÉVISIONS D'INVESTISSEMENTS 2021

PROGRAMME D'EXTENSION ET DE RÉNOVATION DE L'ESPACE CHARLES AZNAVOUR

3 252 200 €

L'extension-modernisation de l'Espace Charles Aznavour constitue le plus important des investissements prévus en 2021. Le programme va toutefois bénéficier de subventions de la Région (1,2 million d'euros), de la Communauté d'Agglomération (plus de 980 000 €), du Département du Val d'Oise (313 000 €) et de l'État (245 000 €), soit 4,1 millions d'euros restant à la charge de la commune.

VOIRIES, ESPACES VERTS, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET VIDÉO PROTECTION

2 703 660 €



La rénovation de la rue Claude Bigel est au programme de rénovation des voiries de 2021.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

et programme d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

1 370 300 €

TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LES ÉCOLES

Lancement des études en vue de la requalification et de l'agrandissement de l'école Jean Monnet



526 000 €

TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

176 900 €

AUTRES INVESTISSEMENTS

1 339 908 € Pour différentes acquisitions foncières permettant la réalisation des projets municipaux à venir.

320 984 € Pour la modernisation du parc informatique des services (matériels, logiciels) et le déploiement des procédures dématérialisées.

370 624 € Pour l'équipement des services municipaux notamment les services à la population et d'action sociale.



Coup d'œil sur les travaux et investissements

Vue d'ensemble des travaux d'amélioration du cadre de vie et d'entretien des équipements publics réalisés ou en cours depuis le mois de septembre 2020.

RÉNOVATION DE L'AVENUE BALZAC

Les travaux de rénovation ont comme prévu débuté au mois d'octobre dernier. Le programme prévoit une rénovation complète de la chaussée et des trottoirs, ainsi que l'enfouissement intégral des câbles aériens. L'achèvement des travaux est prévu pour le début du printemps 2021.



PLACE ALAIN MARCHAND

En lien avec la rénovation de l'avenue Balzac, cette petite place située à l'angle de l'avenue Balzac et de l'avenue Pierre Lizart va être entièrement réaménagée, avec création d'un espace vert et l'aménagement de places de stationnement. Un dispositif permettra par ailleurs de réduire la vitesse des véhicules.



CHEMIN LATÉRAL

L'ancienne colonne de verre vient d'être remplacée par un conteneur enterré qui facilitera le dépôt des déchets recyclables et limitera la gêne à la circulation, au moyen d'une petite aire de déchargement. Cet aménagement aidera à limiter la vitesse des véhicules, une meilleure protection des piétons et le renforcement de l'éclairage public.



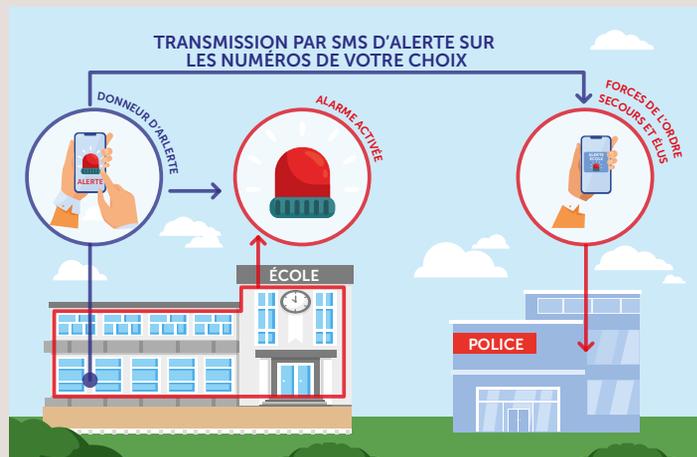
AU CIMETIÈRE



Les travaux de construction du nouveau bâtiment d'accueil ont été lancés au début du mois d'octobre dernier, dans la partie Nord du cimetière. Ce bâtiment, dont la livraison est prévue en juin 2021, prendra la succession de l'actuel local technique qui sera démoli.

SÉCURISATION DES ÉCOLES

Toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville sont désormais équipées de balises PPMS. Ces balises, mises à disposition du personnel enseignant, des ATSEM et personnels de service, permettent d'alerter immédiatement les forces de Police ainsi que l'ensemble des personnels présents dans l'enceinte de l'établissement en cas d'incident grave ou d'intrusion. Elles répondent aux exigences des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) des écoles pour faire face, notamment, au risque terroriste.



TÉLÉSURVEILLANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le programme de modernisation du réseau d'éclairage public se poursuit avec la réhabilitation armoires assurant l'alimentation électrique des candélabres dans les différents secteurs de la commune. Ces équipements de dernière génération intègrent un système de télésurveillance permettant une détection automatique des coupures pour des interventions de maintenance plus rapides et mieux ciblées.

Par ailleurs, plusieurs lanternes du quartier Beauséjour ont été modernisées pour renforcer l'éclairage. L'avenue Pierre Sépard a vu ses éclairages remplacés par un système de leds (par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France).

À noter que les objectifs d'économies d'énergie obtenus par l'utilisation de lampes à Led dans l'ensemble du réseau d'éclairage public sont conformes aux attentes avec une réduction de la consommation électrique d'environ 70 à 80 % doublée d'une longévité accrue des foyers lumineux.





LOGEMENT

Mieux louer, c'est permis !

Depuis le 1^{er} janvier dernier, il est obligatoire de disposer d'un « Permis de louer » afin de pouvoir mettre en location un logement dans la commune. Un dispositif porté par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) afin de lutter contre l'habitat insalubre.

Attention si vous avez l'intention de mettre en location un logement situé sur le territoire de la commune ! Le dispositif "Permis de louer" est piloté par la CARPF dans le cadre de sa compétence « habitat », afin de garantir à tous l'accès à des logements répondant à tous les critères de salubrité et aux normes en vigueur. Une manière, également, de dissuader de potentiels marchands de sommeil de mettre sur le marché des biens non conformes.

De son côté, chaque propriétaire peut ainsi justifier de l'état de son logement au moment de la remise des clés et mieux faire valoir ses droits en cas d'éventuelles dégradations importantes pendant la durée du bail. Le document est désormais obligatoire dans chaque contrat de location, pour les appartements comme pour les pavillons. Une formalité qui concerne même les logements neufs. Une fois attribué, le Permis de Louer est valable deux ans si le bien n'est pas encore occupé. Il est également à renouveler à chaque changement de locataire. À noter qu'il ne concerne pas les logements sociaux.

UNE PROCÉDURE STANDARDISÉE

Chaque propriétaire souhaitant mettre en location un logement doit simplement remplir un dossier détaillé d'état des lieux

et réaliser l'ensemble des diagnostics techniques (énergie, plomb, bruit, électricité, gaz...). Il est ensuite nécessaire de déposer l'ensemble des pièces à la Mairie pour instruction. Une réponse par courrier vous est ensuite envoyée dans un délai d'un mois, dès que le dossier est complet.

UNE VISITE OBLIGATOIRE DE CONTRÔLE

Après validation du dossier, une visite de contrôle est organisée, en présence du propriétaire ou du mandataire, afin de s'assurer que le logement remplit bien tous les critères pour être mis en location. Sur place, l'agent de la mairie vérifie le fonctionnement des prises électriques et VMC, les ventilations, ou encore le taux d'humidité des murs. Si des travaux sont nécessaires, une contre-visite peut-être programmée. Si la commune avait déjà traité 40 dossiers en septembre, en raison du confinement, elle prévoit la prise en charge de 90 dossiers annuels à l'avenir.

Renseignements auprès de la Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie au 01 30 11 16 22 ou :

- urbanisme@ml.arnouville95.org
- www.roissypaysdefrance.fr
- www.service-public.fr

Les chiffres de 2020

70 %

de demandes via des agences immobilières

30 %

de demandes par des particuliers

40

permis de louer instruits de janvier à septembre

2

dossiers refusés

LOUER SANS PERMIS : UN PARI TRÈS RISQUÉ

Vous souhaitez vous passer de permis pour louer un logement dans la commune ? Mauvaise idée. La pratique est illégale et peut vous coûter très cher. Jusqu'à 5 000 euros si vous avez mis votre logement en location sans effectuer cette démarche. Pire, si vous décidez de mettre votre logement en location malgré le refus de votre demande, la sanction monte à 15 000 euros !

JE VEUX METTRE MON LOGEMENT EN LOCATION

- 1** - Je prépare mon dossier avec les diagnostics techniques à jour
- 2** - Je l'envoie en mairie, à destination du service contentieux de l'urbanisme et du cadre de vie
- 3** - Si mon dossier est complet, une date de visite du logement m'est proposée dans un délai d'un mois maximum
- 4** - Mon logement est vérifié par un agent
- 5** - S'il remplit tous les critères, je reçois mon arrêté d'autorisation de mise en location



Humidité, électricité, aérations... Sur place, plusieurs vérifications sont effectuées.

TRANSPORTS

La SNCF prépare l'arrivée des nouvelles rames RER en gare d'Arnouville

Les travaux de rehaussement des quais viennent d'être entrepris pour améliorer l'accessibilité des futurs trains, en attendant la rénovation complète de la gare programmée pour 2024.



Les futurs RER Nexéo entreront en service d'ici la fin 2021 sur la ligne D du RER. Des rames de 6 voitures d'une longueur totale de 112 mètres sur la E et 130 sur la D qui pourront accueillir 1563 passagers dont 501 places assises réservées aux longs trajets de plus de vingt minutes.

Bonne nouvelle pour les quelques 662.000 usagers quotidiens du RER D et 380.000 pour la Ligne E : les rames de dernière génération Nexéo entreront en gare d'ici la fin 2021. 255 rames ont été commandées par la Région Ile-de-France au consortium Alstom-Bombardier pour renouveler le matériel roulant des lignes E et D du RER. Montant total du contrat : 1,75 milliard d'€. Que changeront ces nouveaux trains dans le quotidien des voyageurs ? « *Un meilleur niveau de confort et de régularité grâce à des aides à la conduite et à la gestion de la ligne qui amélioreront la circulation et le cadencement des rames* », répond la Direction de l'Accessibilité de la SNCF.

ACCESSIBILITÉ ET CONFORT

Côté confort, ces nouvelles rames à deux niveaux offriront 25 % de capacité en plus, et trois espaces distincts utilisables selon la durée du parcours. La partie haute des rames sera notamment dédiée aux usagers effectuant un trajet de plus de 50 minutes. La zone basse comprendra une plateforme en utilisation debout pour les courts trajets de moins de 5 minutes et un espace intermédiaire pour les parcours d'environ 20 minutes.

Les trains seront également plus accessibles. Le plancher de la rame et les quais seront strictement à la même hauteur pour offrir un accès de plain-pied aux voyageurs, sans la moindre marche. Une porte sera même réservée aux usagers à mobilité réduite. Elle sera dotée d'un dis-



Comme 208 autres gares de la Région, Arnouville va bénéficier de travaux de modernisation dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité des gares d'Ile-de-France de la SNCF.

positif automatique permettant de combler l'espace entre le quai et la plateforme du train.

Sur le quai, une signalétique à base de pictogrammes peints au sol permettra d'identifier la zone d'accès dédiée aux voyageurs en fauteuil roulant qui, en se pré-positionnant, pourront monter plus rapidement. Les rames stopperont toujours au même endroit, à quelques centimètres près, afin que les portes du train et les repères à quai soient toujours alignés.

UNE GARE RÉNOVÉE

Après l'arrivée des RER nouvelle génération fin 2021, la prochaine étape de modernisation de la gare sera lancée en 2024.

La SNCF a programmé une rénovation complète de la gare principale et la

construction d'une passerelle de franchissement des quais équipée d'ascenseurs. L'opération s'inscrit dans le Schéma Directeur d'Accessibilité des gares d'Ile-de-France lancé en 2016. 209 gares franciliennes sont concernées par ce programme pluriannuel d'investissement d'un montant total de 1,4 milliard d'€. À ce jour, 117 gares ont été rendues plus accessibles aux voyageurs porteurs de tous types de handicap et plus accueillantes et pratiques pour l'ensemble des usagers. « *Ce sont de bonnes nouvelles, car ces investissements de la Région Ile-de-France et de la SNCF compléteront harmonieusement la restructuration d'ensemble du quartier porté par la Communauté d'Agglomération avec le soutien de l'État* », indique Pascal Doll.



Le Capitaine Baujoin (à gauche) et le Lieutenant Ducellier (à droite) posent devant la dernière acquisition du Centre Principal de Secours de Villiers-le-Bel : un camion doté d'une grande échelle de 32 mètres dont la particularité est d'être plus courte pour se faufiler dans les rues étroites.

« Courage et dévouement » : les sapeurs-pompiers de Villiers-le-Bel mobilisés

Ce sont les anges gardiens des Arnouillois. Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Villiers-le-Bel interviennent chaque année plus de mille fois sur le territoire de la commune.

Le grand portail s'ouvre et un camion s'élançait sirène hurlante vers une nouvelle mission d'urgence. Avec 23 départs quotidiens en moyenne en 2019, la scène est habituelle pour les sapeurs-pompiers de Villiers-le-Bel. Au sein du plus grand centre de secours du Val-d'Oise, ce sont 64 professionnels et 51 volontaires qui interviennent sur 9 communes. Outre Arnouville, les 21 engins de la caserne portent assistance aux habitants de Bouqueval, Écouen, Epinay-Champlatreux, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Sarcelles, Villiers-le-Bel et Villiers-le-Sec.

PLUS DE 8000 INTERVENTIONS PAR AN

Sur les 8150 interventions assurées l'année passée, 1031 se sont déroulées sur le sol Arnouillois. « Nous intervenons en grande partie pour du secours à personnes », précise le Capitaine Baujoin, chef du centre d'incendie et de secours principal (CSP) de Villiers-le-Bel, qui coordonne cette véritable fourmi-

lière aux côtés de son adjoint, le Lieutenant Ducellier. « Au niveau de la gestion du centre de secours, cela nécessite beaucoup de préparation », expliquent les deux hommes. Face aux nombreuses sollicitations, les agents se doivent eux aussi de rester affûtés physiquement et techniquement.

UN TERRITOIRE ET DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

La grande particularité du centre de secours de Villiers-le-Bel est sa zone d'action. « Il s'agit d'un secteur très urbanisé », résume le Capitaine Baujoin. Pour autant, les relations avec la population sont globalement bonnes, malgré quelques interventions rendues complexes par le climat social. « Il s'agit toutefois d'une situation que les pompiers de Villiers-le-Bel maîtrisent particulièrement », tempère le chef de centre, avant d'ajouter : « De par nos missions, il y a la plupart du temps une certaine bienveillance envers nous ». Autre spécificité, Villiers-le-Bel est le siège de l'unité « risques chimiques et biologiques » pour le département.

DES ÉQUIPES TRÈS SOLLICITÉES PENDANT LA CRISE SANITAIRE

L'ensemble des personnels de l'établissement ont assuré avec professionnalisme la distribution des secours et la résilience du centre de secours durant cette période particulière. Lors du confinement, 70 % des interventions de secours à la personne étaient consacrés à la Covid-19 et des pics à plus de 35 interventions par jour ont été enregistrés. Les sapeurs-pompiers de Villiers-le-Bel étaient donc en première ligne. Pas vraiment le temps de souffler toutefois pour les hommes et femmes du centre de secours, puisque ce dernier a dû se préparer

dès la rentrée à subir une éventuelle nouvelle vague. « L'ensemble de l'effectif de nos sapeurs-pompiers est prêt et ils seront à vos côtés pour combattre la pandémie », insiste le Capitaine Baujoin.

« NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE VOLONTAIRES »

Avec une activité opérationnelle qui ne diminue pas, les effectifs du centre de secours sont largement mis à contribution. Le recrutement de personnes motivées est donc primordial. « Nous avons toujours besoin de volontaires », explique le capitaine Baujoin. Outre le recrutement de titulaires sur concours, il est possible de devenir volontaire, c'est-à-dire d'exercer une activité de sapeur-pompier en parallèle de sa profession. Pour pouvoir postuler, il est simplement nécessaire d'être majeur, d'avoir du temps à consacrer à sa caserne et d'avoir un minimum d'engouement pour l'activité physique, peu importe son sexe. Car les femmes hésitent trop souvent à s'engager, à tort. Le CSP organise des sessions de recrutement de groupe, en fonction de ses besoins, intégrant des tests écrits et physiques. Les nouvelles recrues participent à quatre premiers modules de formation et continueront de se former au fil des mois.

VOUS SOUHAITEZ POSTULER ?

Déplacez-vous avec votre CV et votre lettre de motivation au CSP, au 2 Avenue des Érables - 95400 Villiers-le-Bel.
Renseignements au 01 39 33 75 60 ou sur le site internet sdis95.fr

À RETENIR...

231 000 €

C'est la subvention annuelle versée par la commune au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val-d'Oise (SDIS 95) qui dispose d'un budget total de 97 millions d'euros financés aux deux tiers par le Département.

1031

C'est le nombre d'interventions assurées en 2019 par les sapeurs-pompiers de Villiers-le-Bel à Arnouville. Ils sont intervenus 895 fois pour du secours à personnes, 92 fois pour des incendies et 44 fois pour des interventions diverses.



Téléthon

Une émission en direct d'une heure, diffusée en live sur les réseaux sociaux a été intégralement réalisée par les agents du service culturel et du service communication, grâce aux moyens techniques mis en œuvre par les régisseurs de l'Espace Charles Aznavour.

Pas de confinement pour la solidarité

Malgré un contexte sanitaire rendant impossible l'organisation des animations initialement prévues lors du Téléthon, les organisateurs bénévoles ont mis leur machine à idées en marche pour proposer un événement solidaire et innovant. Une édition de nouveau portée par un groupe très soudé d'agents communaux volontaires.

La solidarité malgré la crise sanitaire. Obligée de revoir ses plans en raison du second confinement, la Ville a tout fait pour être au rendez-vous du Téléthon, programmé depuis plus de 20 ans à Arnouville en collaboration avec des associations communales, mais également des partenaires privés. Pas question donc d'interrompre cet élan de générosité pour la cinquantaine d'agents communaux bénévoles, qui s'engage chaque année pour offrir des activités festives et solidaires au profit de l'AFM-Téléthon. Organisation de l'événement, démarchage des commerçants et partenaires privés afin d'obtenir des lots ou encore animation et encadrement le Jour J... un travail conséquent que chacun mène dans la bonne humeur en dehors de ses heures de travail. « Avec le Téléthon, plus de hiérarchie ou de notion de service. Techniciens, administratifs, cadres, tous font partie d'une même grande famille, c'est

un formidable moment de cohésion et d'esprit d'équipe pour le personnel communal », témoigne Anne Lesur, Directrice Générale des Services.

UN TÉLÉTHON TRÈS "SHOW"

Contraints de s'adapter aux mesures de distanciation, les bénévoles ont réfléchi à un format permettant à tous de passer un bon moment, tout en permettant de faire un don. Cette édition 2020 a donc inauguré le concept d'une grande soirée diffusée en direct de l'Espace Charles Aznavour le 4 décembre dernier. Un "show" riche en surprises que les habitants ont pu découvrir depuis le site internet et la chaîne Youtube de la commune. Au programme, des vidéos de Talents, des interviews, mais également le clip des bénévoles, réalisé spécialement pour l'occasion.

Point d'orgue de cette retransmission, le tirage de la Grande Loterie a permis à plusieurs chanceux de remporter de superbes lots. En tout, 570 tickets ont été vendus et, par mesure de précaution, il était nécessaire de prendre rendez-vous en Mairie afin de pouvoir s'inscrire au tirage au sort.

L'OCCASION DE FAIRE UN DON

De manière plus classique, les organisateurs proposaient également aux Arnouillois de faire leurs emplettes grâce à une boutique éphémère installée en mairie du 23 novembre au 3 décembre. Une fois encore, il était obligatoire de s'inscrire afin de pouvoir faire ses achats. Outre le délicieux miel des ruches d'Arnouville, il était possible de s'offrir

divers objets : porte-clés, gourdes, jeu du YAM'S, tote bag arrosoir, sac à fruits réutilisable, cabane à oiseaux, kit créatif... L'ensemble des recettes a bien entendu été versé à l'AFM-Téléthon.

Enfin, la municipalité avait fait parvenir aux familles un bon de soutien découppable dans le programme du Téléthon distribué à la population. Une fois rempli et envoyé par courrier, celui-ci permettait de faire un don libre au profit de la recherche.



PAROLES DE BÉNÉVOLES

Marie-Hélène Partaux
Agent au CCAS

« Je participe au Téléthon pour la cinquième fois. C'est une année exceptionnelle, où rien ne s'est organisé comme d'habitude. Il s'agit d'une action qui nous tient à cœur et on ne voulait absolument pas lâcher ».

Émilie Dannely
Responsable du service culturel

« Comme la Ville s'engage chaque année lors du Téléthon, il est proposé aux agents de participer et nous pouvons compter sur un groupe de fidèles, très motivés, qui représentent tous les services de la mairie. Personnellement, les initiatives en lien avec le handicap et la solidarité me parlent. C'est pour cette raison que j'ai eu l'envie de m'engager. On donne un peu de temps, pour une belle cause ».

Soirée spectacle et tombola retransmises en direct sur Internet, boutique éphémère en mairie, bon de soutien distribué dans toutes les boîtes aux lettres ont permis de collecter 4 000 € de dons auprès des Arnouillois complétés d'une subvention de 5 000 € et de 1 500 € d'achats Téléthon par la ville.

LE TÉLÉTHON À ARNOUVILLE, TOUTE UNE HISTOIRE !

Initié dans les années 90 sous l'impulsion de plusieurs associations, des pompiers et d'agents communaux volontaires, le Téléthon d'Arnouville n'a cessé d'évoluer et de grandir au fil des années.

UN MARATHON DE 30 HEURES

"Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître". Cette célèbre phrase, extraite de "La Bohème", chanson interprétée par Charles Aznavour, s'applique parfaitement à l'histoire de l'arrivée du Téléthon à Arnouville, dans les années 90. "Une autre époque" se souviennent celles et ceux qui ont connu les premières éditions, à l'époque organisées à la Nef sous l'impulsion de l'association des cibistes, des pompiers, de nombreuses associations sportives et déjà d'agents communaux volontaires. L'évènement se déroulait sur deux jours, soit 30 heures non-stop, dans un froid bien souvent glacial.



ACTIVITÉS, DÉFIS ET VENTES

Le vendredi, les écoliers étaient invités à découvrir différents sports aux côtés des associations de la Ville, mais aussi à revêtir la tenue des sapeurs-pompiers, le temps d'une photo souvenir. Un cliché qu'ils pouvaient récupérer dès le lendemain, accompagnés de leurs parents. L'occasion pour eux de prendre part à d'autres animations (petit train, jeux gonflables, maquillage...), de manger une crêpe et d'acquiescer des objets solidaires. Les bénévoles participaient de leur côté chaque année à des défis sportifs, comme un challenge à vélos d'appartement en partenariat avec l'Entente Cyclo-Marche. À notre grand regret, cette animation a dû cesser suite au plan Vigipirate.

LE TÉLÉTHON ARRIVE À L'ESPACE CHARLES AZNAVOUR

En 2011, le Téléthon déménage finalement à l'Espace Charles Aznavour pour plus de confort avec une idée qui remporte le même succès depuis 10 ans: un repas spectacle familial et convivial préparé par Chris Traiteur et le service effectué par l'équipe Téléthon. Sur scène, les associations, les professeurs et les élèves du Conservatoire font le show, tout comme les danseuses et danseurs de l'association Le Studio, lors du spectacle spécialement imaginé pour cette soirée.



DES PARTENAIRES FIDÈLES

Près de 14 commerçants, artisans, entreprises sont chaque année les discrets partenaires du Téléthon d'Arnouville. Les beaux lots de la Tombola, dont un voyage, sont généreusement offerts par ces entreprises locales, de même que des dons qui font monter le compte.



LES TALENTS À L'HONNEUR

En 2018, la soirée Graine de Talents est venue apporter un nouveau souffle au Téléthon. Un dîner spectacle mettant à l'honneur des artistes amateurs de tous les âges, issus de la commune ou des environs. La formule a fait mouche, avec de magnifiques révélations qui ont enchanté le public.





NE MANQUEZ PAS...

L'Histoire de France à la grande classe



Replongez dans vos livres d'Histoire et révisez les grands événements historiques de France le temps d'un spectacle original et accessible à tous, avec « La folle Histoire de France ». Une immersion dans une salle de classe d'autrefois, drôle et positive, menée d'une main de maître par deux comédiens talentueux : un maître et un élève. Et vous pourrez même participer au spectacle... si 1515 vous dit encore quelque chose ! À partager en famille sans hésitation.

VENDREDI 22 JANVIER À 20H45
PRÉAU COUVERT DE L'ÉCOLE JEAN JAURÈS
TARIF UNIQUE : 7 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : 0134459719

« DÉMOS » CONTINUE DE JOUER SA PARTITION

En novembre, les 15 écoliers de l'école Danielle Casanova participant au dispositif « Démos » ont entamé leur seconde année de formation. Ce dispositif mis en place en partenariat avec la Philharmonie de Paris permet à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville d'accéder à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre.

Après avoir reçu leurs instruments - six clarinettes et neuf flûtes traversières - en début d'année, les enfants ont continué de se réunir deux fois par semaine afin de travailler aux côtés d'intervenants professionnels. « Ils sont assidus et apprennent

rapidement », confie Patricia Nagle, flûtiste, qui encadre les répétitions.

Un engagement qui s'est vérifié dès le premier confinement pendant lequel les cours se sont poursuivis en visioconférence, par petits groupes. Les 19 et 20 octobre, les écoliers arnouillois ont même pu répéter aux côtés de leurs camarades de l'orchestre « Roissy Pays de France ». Au terme de leurs trois années de formation, tous auront le privilège de jouer sur la scène de la prestigieuse Philharmonie de Paris. En attendant, ils pourront nous enchanter à la fin de l'année scolaire 2020-2021 à l'occasion de leur premier concert.



PALETTE D'ARTISTES HORS LES MURS SUR LE THÈME... DU MASQUE

C'est l'un des événements phares du début d'année pour les amateurs de peinture, de dessin, de gravure, de sculpture ou encore de photographie. Cette année, Palette d'Artistes fait peau neuve et sort de l'Espace Aznavour. Du 6 février au 7 mars, le public pourra découvrir des reproductions en grand format, d'œuvres installées hors les murs, selon un parcours prédéfini dans les différents quartiers de la ville. Thème de cette édition... le masque, qui pourra bien entendu faire l'objet de toutes les interprétations possibles. Les élèves de CM1 et CM2 des écoles élémentaires de la commune bénéficieront d'une visite guidée ainsi que d'ateliers sur le thème de la gravure.

Plan du parcours à télécharger sur le site de la Ville :
www.arnouville95.fr à partir du 6 février



Le meilleur de vos sorties

Calendrier présenté sous réserve des contraintes sanitaires.

Le public est accueilli dans le respect des règles de distanciation en toute sécurité. Port du masque obligatoire pendant toute la durée des spectacles.

Pour vous informer sur le maintien ou d'éventuelles annulations, rendez-vous sur le site Internet www.arnouville95.fr

16//01

17h / Médiathèque

ROSA LOU

L'histoire du Petit Chaperon Rouge comme vous ne l'avez jamais vue. Revisitée par Sophie Verdier, le célèbre conte s'offre une version haute en couleur (rouge évidemment), avec une héroïne maîtrisant les arts martiaux jusqu'au bout de son parapluie.

📍 Entrée libre.
Rens. 01 39 85 39 96

13//02

17h / Médiathèque

MING LO DEPLACE LA MONTAGNE ET AUTRES CONTES CHINOIS

Partez à la rencontre de Ming Lo et de sa femme, qui souhaitent déplacer une montagne pour protéger leur maison et de bien d'autres personnages. Sur scène, le comédien Frédéric Baron porte des contes ancestraux et pleins d'humour.

📍 Entrée libre.
Rens. 01 39 85 39 96

05//03

20h45 / Espace Charles Aznavour
LES VIRTUOSES

Un seul piano... et deux pianistes. Découvrez un spectacle entre concert, magie et humour qui a déjà conquis de très nombreuses salles en France. Les Virtuoses, ce sont des œuvres classiques interprétées avec extravagance par deux musiciens fantaisistes, comédiens et magiciens.

📍 Rens. réservations 01 34 45 97 19

18//03

20h45 / Espace Charles Aznavour
GRAND CORPS MALADE

Le concert incontournable de cette saison. Accompagné de 2 musiciens multi-instrumentistes et d'un renfort ; Grand corps malade vous entraînera dans son univers engagé, poétique et drôle, autour d'une sélection de ses classiques et les titres phares de son dernier album « Mesdames ».

📍 Rens. réservations 01 34 45 97 19



PORTRAIT

« J'ai trouvé un établissement de qualité qui mérite une pleine confiance des familles »



Sandrine Royer

Principale du Collège Jean Moulin

Depuis la rentrée 2019, Sandrine Royer veille au bon déroulement de la vie de cet établissement qui accueille 614 élèves.

Entretien

// Comment s'est passée, l'année dernière, votre découverte d'Arnouville et de votre nouvel établissement ?

Je ne connaissais pas Arnouville que je voyais enclavée entre de grandes villes voisines. J'ai découvert une commune familiale et à taille humaine dans laquelle il fait bon travailler et bon vivre. Concernant le collège, j'avais quelques a priori, car, l'année passée, trois principaux s'étaient succédés et je redoutais une certaine instabilité. J'ai été agréablement surprise. Mon prédécesseur et Madame Van Houteghem, la Principale adjointe, avaient efficacement œuvré pour bien préparer la rentrée 2019. J'ai donc trouvé un établissement de qualité qui mérite une pleine confiance des familles, avec des équipes actives, des élèves impliqués dans la vie de leur établissement et des parents présents.

// Vous avez connu une première année mouvementée ?

L'année avait bien démarré, avec de nombreux projets portés par les équipes du collège mais le confinement en mars a tout stoppé. Pendant cette période particulière, nous nous sommes attachés à maintenir le contact avec chaque élève. Le travail à distance a bien fonctionné, les professeurs et la vie scolaire ont appelé les familles puis une distribution des documents dans les boîtes aux lettres de plusieurs élèves a été effectuée. Nous avons également mis l'accent sur l'accompagnement de nos élèves de 3^e pour leur orientation. À la réouverture en juin, plus de la moitié des élèves sont revenus au collège.

// Vous avez tout de même tenu à maintenir une partie de vos actions à destination des futurs élèves de 6^e. Quel est le bilan ?

Tous les CM2 du secteur ont passé une demi-journée au collège et les délégués des classes de 6^e se sont également rendus dans les écoles. Notre opération « École ouverte », organisée en juillet, a très bien fonctionné, avec beaucoup de futurs 6^e heureux de découvrir le collège. Depuis septembre, nous disposons d'ailleurs de deux classes de 6^e supplémentaires, alors que nous en avions perdu une l'année dernière. C'est le signe que les familles nous font davantage confiance. Nos élèves de 6^e ont également bénéficié d'une journée de rentrée sur mesure, en participant à des animations pour leur permettre de découvrir les lieux et les spécificités du collège. Elle s'est déroulée en présence de la Rectrice de l'Académie de Versailles et de la Directrice Académique des services départementaux de l'Éducation Nationale pour le Val-d'Oise.

// Comment le collège s'est-il adapté à la situation sanitaire depuis septembre ?

Nous avons mis en place un certain nombre d'aménagements avec l'objectif de limiter au maximum les brassages et circulations d'élèves. Désormais, toutes les classes disposent d'une salle dédiée dans laquelle ils suivent tous leurs cours de la journée. Ce sont les professeurs qui se déplacent. Nous avons aussi revu le système de demi-pension, avec deux services distincts pour les 6^e-5^e et les 4^e-3^e. De la même manière, nous avons instauré des récréations par niveau, avec des zonages. Et bien entendu, le port du masque est obligatoire et du gel est mis à disposition des élèves. Chaque collégien a d'ailleurs, reçu quatre masques réutilisables de la part de la Direction académique départementale de l'Éducation Nationale et du Département. Une famille d'élève nous a également fait le don d'un grand nombre de masques jetables ce qui nous permet d'équiper les enfants qui arrivent au collège sans leur masque.



L'expression des groupes politiques

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

En cette fin d'année 2020, nous pouvons tirer quelques enseignements de la crise sanitaire. Tout d'abord, nous saluons les agents du service public, enseignants et personnels de santé. Cette crise aura révélé pour beaucoup des conditions difficiles et des moyens très insuffisants d'exercice de leur fonction. Pour qu'à Arnouville nous puissions bénéficier de meilleures conditions d'enseignement, de meilleurs soins, il va falloir clairement investir dans ces domaines. Nous pensons également aux commerçants et à leurs employés qui ont mis en place des mesures pour que nous puissions continuer à faire nos courses. Cela passe bien sûr par des aides directes, mais aussi par une réflexion renouvelée sur l'aménagement du centre-ville. Celui-ci doit devenir un lieu agréable pour tous les usagers et en particulier les piétons. Aider les commerces ou artisans de proximité, c'est aussi chercher quand cela est possible à les privilégier lorsque la ville s'approvisionne. Le confinement impacte encore plus durement celles et ceux qui vivent d'un travail précaire, les étudiants, les intérimaires. Enfin, notre démocratie de proximité est bien complexe à maintenir en ces temps de distanciation sanitaire. Nous restons à l'écoute de vos problèmes et propositions que nous relayons au sein du conseil municipal. Nous aspirons, comme vous, à une fin rapide de la pandémie pour pouvoir reprendre nos échanges. Nous espérons que ce mois de décembre verra une décrue du virus pour que chacun puisse retrouver sa famille et ses proches pour les fêtes de fin d'année. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes !

Nouredine Maatoug

DIVERS GAUCHE

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR ARNOUVILLE

06 52 61 52 52 - NMAATOU@ARNOUVILLE95.ORG

Article 24 : sécurité et visibilité

L'article 24 du projet de loi Sécurité globale suscite des inquiétudes quant à l'impossibilité pour des citoyens de filmer des policiers dans le cours d'une action car, il y aurait de fait une intention malveillante. Le texte est-il mal rédigé ? Partir du principe que toute diffusion serait une intention négative, n'est-ce pas ouvrir la voie à des dérives de part et d'autre ? L'affaire Michel Zecler apporte des arguments massifs aux opposants à cet article. Le Rassemblement national a toujours plaidé pour que les forces de police puissent agir en parfaite sécurité mais sans oublier que celles-ci sont au service des citoyens. En effet, rien ne serait pire que les citoyens et les policiers face à face.

David Diril

RASSEMBLEMENT NATIONAL

ARNOUVILLE MÉRITE MIEUX

06 18 91 97 14 - DDIRIL@ARNOUVILLE95.ORG

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Mesdames, Messieurs, chers Arnouillois,

Au cœur des fêtes de fin d'année, nous espérons que vous prenez enfin le temps qui vous a été confisqué tout au long de cette difficile année 2020. Nous voulons bien sûr parler du temps partagé, avec nos familles, nos anciens, nos enfants, nos amis et nos proches.

Essayons dès maintenant de tourner la page de cette crise sanitaire pour entrevoir l'avenir et la vie auxquels nous aspirons avec impatience et ferveur, en nous retrouvant, enfin libres de tous nos mouvements et l'esprit libéré de la crainte.

Tous les espoirs reposent enfin sur les vaccins qui seront prochainement disponibles pour écartier progressivement les menaces de la pandémie. Les prochaines semaines et les prochains mois permettront, espérons-le, de remettre en marche notre économie et nos commerces, notre vie sociale, la scolarité de nos jeunes, notre présence auprès des plus fragiles... ce qui a tant fait défaut depuis le mois de mars 2020.

Préparons-nous à reprendre le chemin de nos écoles de musique, de danse et d'arts plastiques.

Préparons-nous à retrouver la convivialité de nos associations.

Redécouvrons vite les joies de la pratique sportive au sein de nos clubs.

Renforçons notre présence chez nos commerçants qui en ont tant besoin.

Restons pleinement attentifs aux plus fragiles.

Et n'oublions plus le rôle essentiel qu'occupent nos soignants, nos services publics, nos forces de sécurité, nos entreprises, nos bénévoles dans l'équilibre de notre société.

À Arnouville, tout est prêt pour repartir. Nos services municipaux sont sortis grandis de cette crise. Ils n'ont jamais baissé les bras, ils ont fait preuve d'inventivité, de réactivité, de présence pour que les services publics communaux restent toujours présents et efficaces, à vos côtés. Soyez-en conscients, leur travail a été exemplaire et c'est un gage formidable de dynamisme et de renouveau pour l'avenir. Les remerciements que nous adressons à l'ensemble de nos agents sont aussi sincères que mérités.

Pour notre part, nous nous apprêtons à honorer pleinement la confiance que vous nous avez renouvelée en mars dernier. Les grands projets du mandat sont engagés :

- poursuite de la modernisation de l'Espace Charles Aznavour,
- lancement du programme de requalification et d'extension de l'école Jean Monnet,
- lancement du grand projet de restructuration du quartier de la gare, autour de nouveaux équipements tels qu'une nouvelle médiathèque intercommunale et une troisième crèche collective,
- dynamisation du quartier du Vieux Pays autour d'une future école des Arts et d'un aménagement urbain de qualité au cœur de notre centre historique,
- organisation d'un nouveau cycle de rencontres de quartier,
- amélioration permanente des services à la population dans tous les domaines : éducation, cadre de vie, enfance-jeunesse, loisirs culturels et sportifs, administration, sécurité, action sociale...
- accompagnement des bénévoles de nos associations,
- maintien d'une situation financière saine et d'une fiscalité locale raisonnable.

Nos mots d'ordre restent les mêmes : proximité, écoute et bienveillance pour tous. Notre seule politique, c'est vous. Notre unique objectif, c'est réussir Arnouville.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2021, à vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Claude Fernandez-Veliz

POUR LE GROUPE MAJORITAIRE "RÉUSSIR ARNOUVILLE"

CARNET

// Naissances

JUILLET 2020

Henry MKRITCHYAN, Naïm KHELIFI, Mikail KÖSE, Emmanuel ONKUR, Livya ORCEN, Joey GOURIER VUE, Alya BESKEN, Isaac DEMBELE, Élie CAUMES, Catalina CUERTAS CUERVO, Kheira DJIDEL TURCANU, Manveer HARDEEP SINGH, Halima SIBY, Aylan TOSUN, Giovanni SALUBAGE, Seyana EL HAJJAMI, Arya BRERTON DILEK, Hafsa NAEEM,

AOÛT 2020

Bowescca BEAUGE, Milhan-Ali JAHANGIR, Sarah LARBI, Romy ROMÉ, Awa TOURE, Daren HESTROFFER, Mirha NAEEM, Khalil BENDRISS, Kayden GUSTAVE MACEAN, Thomas SAMUR, Djenaba SINGARÉ, Lyliya ABICHOU, Mariella FIDAN,

SEPTEMBRE 2020

Abdualqasim FARKH, Salimatou MEESE, Eiliyah SHAHZAD, Shadène MEZRHAB, Mattias TAMBO, Saher BASHIR, Lilia HADJERES, Kate-Sarah TIDE, Evan DEMIRCI, Minal SHABBIR, Lina MOULAI, Asma HAJA, Maimouna SECK, Asaf KURT, Rolwitch ALCIN, Jayden TOUVIN, Emery YAKSAN, Jasmine KIM,

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

// Mariages

SEPTEMBRE 2020

Steeve MIKHAIL/Nanci GERGES
Christopher COELHO/Remaysa BOUDJAÏT
Gary AYDIN/Diana OUZOUNIAN
Luis ALVES FERREIRA/Pauline DAG
Ahmet DEMIR/Aysegül YILMAZ

OCTOBRE 2020

Sultan SANDHU/VIRPAL KAUR
Andrei BUGA/Vasilita CRETU
Vincent GAUTIER/Louise FAVREAU

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

// Décès

JUIN 2020

Cemile TOPRAK, Janina BOJKO veuve MORZENSKI, Micheline CORCUFF veuve RATIER, Meryem DIRIL épouse DIRIL, Jean-Luc BRAC, Christian LAZARO, Ginette COIMET veuve RENAUX,

JUILLET 2020

Odille NADRAGA veuve LABROSSE, Gilbert PAILLET, Andréa CACHAOU

AOÛT 2020

IrinKa MARTINEC veuve GORZELA, Hervé FÉNERDJIAN, Agnès GNAHORE, Roger THERY, Marcel SINÈGRE, Liliane GUERREAU veuve ZANONE POMA, Nathalie TORDJMAN épouse AFLALO, Nathalie GARCIA PINHEIRO épouse CARVALHO PINTO

SEPTEMBRE 2020

René QUINTIN, Noëlle BOUCHARD épouse AUGER, GURMAIL KAUR veuve SINGH, Jean HAMISULTANE, Monique MARTIN épouse LALANNE, Clémentine BIJON, Liliane LEVY veuve TUSZYNSKI

OCTOBRE 2020

Rafiq MOHAMMAD, Ginette POIRIER veuve CADEILHAN, Monia GABSI, Rémi LAKOMY, Zonggao XU, Fernand NAEYAERT, Gisèle DEHENNE épouse MORDRET, Jeannine NANG, François RAMOS, Paulette PETIT veuve LABRE, Zdenka KURTOVIC veuve SMODLAKA, Hami DIRIL veuve IDE, Fernand ABOS, Christiane LENAIN veuve MORVAN, Marie TATIKIAN veuve MOVSESIAN

La Ville présente ses sincères condoléances aux familles.



EXPO EN VILLE

Palette d'artistes 2021

Du 6 février
au 7 mars 2021

Thématique :

À VOS MASQUES !

Téléchargez le plan du parcours sur le site de la ville.

Informations 01 34 45 97 19
WWW.ARNOUVILLE95.FR

